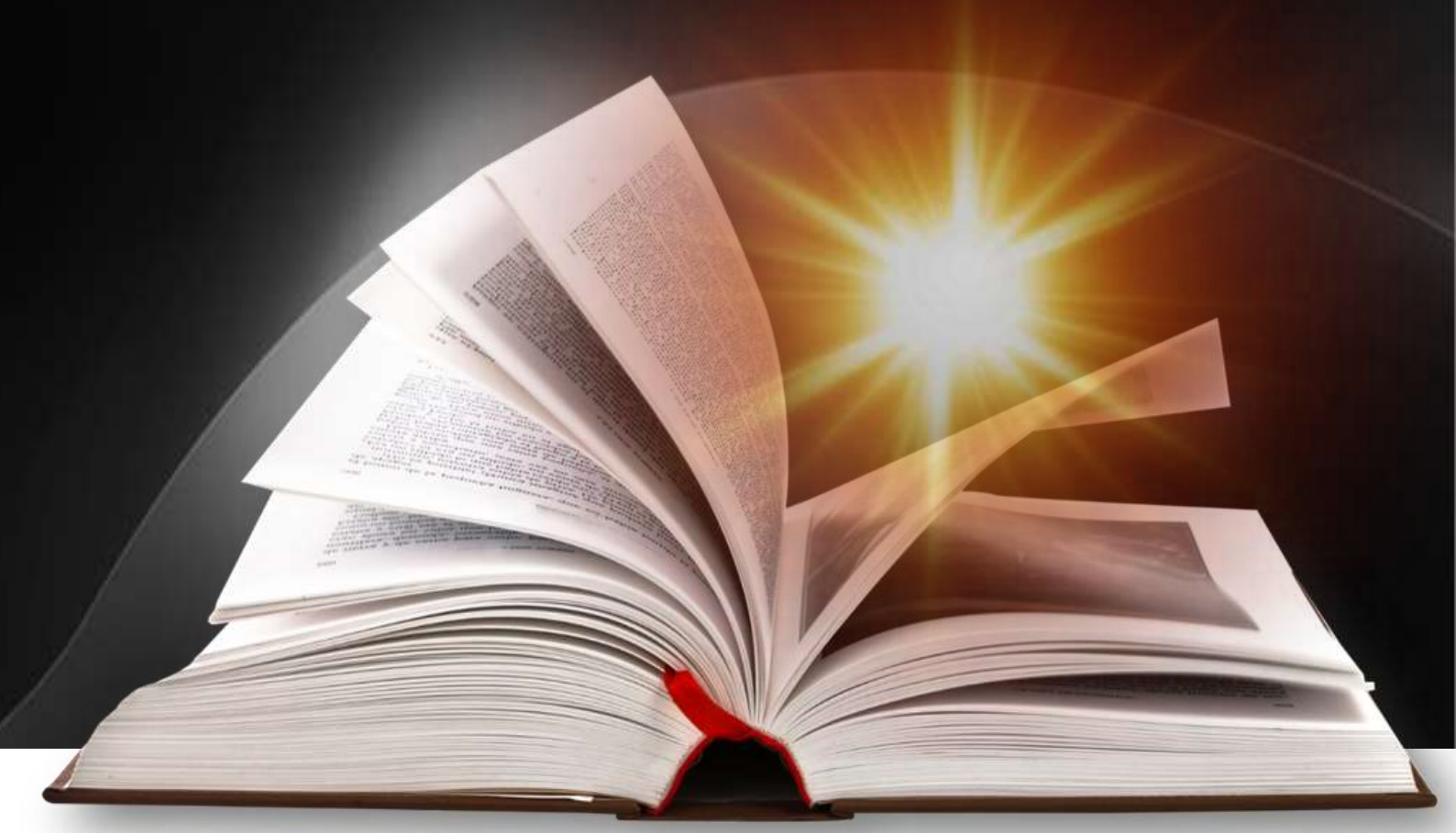
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 3, n°2, Mai - Août 2024

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

La dynamique fonctionnelle de la périphrase verbale : force syntaxique et signifiante du groupe sem-aux + v. inf. dans *La Bible et le fusil* de Maurice Bandaman

[The functional dynamics of the verbal periphrasis: syntactic and meaningful force of the sem-aux + v. inf. group in *The Bible and the Rifle* by Maurice Bandaman]

N'Dah Jean Marie N'Doli DJABIA
Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) /Abidjan, Côte d'Ivoire
Email : ndoli47@gmail.com

ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Afriscience I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010
du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du label panafricain Afrindala Group, branche scientifique « Afriscience », sont une maison d'édition établie en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Enregistrées auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont repértoriées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Cela permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris des institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONG et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal –

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec un immense enthousiasme et une profonde conviction que nous vous invitons à explorer cet espace de réflexion, où la richesse de l'ingéniosité africaine se marie harmonieusement avec l'excellence académique, donnant naissance à une véritable symphonie de savoirs et d'innovations. Alors que le monde fait face à des défis multiples et complexes, la Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) se distingue comme un phare, éclairant les horizons inexplorés de la pensée africaine et universelle.

Nous vous convions à un voyage intellectuel unique, un périple au cœur de la créativité, de la réflexion et de l'engagement, où chaque page s'ouvre sur un monde en constante transformation. Dans cet espace de partage, les idées naissent souvent dans des contextes de résilience, de diversité et d'espoir, et elles y sont célébrées. Ces idées ne se contentent pas d'être le reflet des réalités africaines ; elles sont également le pont qui relie les cultures, reliant le local au global, le particulier à l'universel.

Dans ce numéro, les contributeurs mettent en lumière non seulement la science et l'innovation, mais aussi l'esprit de collaboration et de partage qui caractérise notre communauté de penseurs et de chercheurs venus de tous horizons. Ici, la rigueur scientifique se marie avec la passion, créant un espace vibrant où les voix des scientifiques résonnent, portées par l'engagement de ceux et celles qui œuvrent pour la transformation des sociétés. Les travaux présentés sont autant de témoignages d'un monde en perpétuelle évolution, où les perspectives croisées favorisent une compréhension plus profonde et plus nuancée des enjeux actuels.

À travers les pages de cette revue, le continent africain se dévoile dans toute sa complexité et sa diversité. Trop souvent perçu sous des prismes réducteurs, l'Afrique révèle ici ses multiples facettes, offrant ainsi un regard neuf et éclairant sur ses réalités. Chaque article,

chaque étude est une invitation à repenser ce que nous savons de l'Afrique et à redéfinir sa place dans le monde globalisé, tout en soulignant l'importance de ses contributions à la pensée mondiale.

Notre équipe éditoriale, soutenue par notre comité scientifique, s'engage à offrir une plateforme de qualité, où chaque publication est le fruit d'une collaboration enrichissante entre auteurs et évaluateurs. Ce processus de travail collectif assure non seulement la rigueur et la pertinence des contenus, mais aussi leur potentiel de transformation pour les sociétés africaines et au-delà.

Au fil de votre lecture, nous espérons que vous serez inspiré(e)s non seulement par la profondeur des réflexions et des analyses proposées, mais aussi par la mission qui guide notre revue : celle de positionner l'Afrique au cœur du discours mondial sur l'innovation et la recherche. Ensemble, construisons un avenir où la science africaine éclaire et inspire, non seulement les peuples africains, mais l'ensemble de l'humanité.

Rejoignez-nous dans cette aventure intellectuelle, et laissez-vous saisir par les innombrables possibilités offertes par un continent en effervescence créative et en quête d'un renouveau global.

Bonne lecture et bienvenue dans un monde de découvertes !

L'équipe éditoriale

Equipe de la revue

Comité de rédaction :

- Directeur de Publication : M. le Pr. Basile Mulwani Makelele, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. Philippe Kasongo Maloba Tshikala, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. Valery Ngoy Ndala, RD. Congo
- Secrétaire éditorial : William Agbaka, Bénin
- Coordinateur du processus d'adhésion : M. Josué Lwamba, RD Congo
- Gestionnaire administratif : Banon Zinsou Côme, Bénin
- Gestionnaire financière : Clarisse Mwelwa Bilepo, RD Congo
- Coordinateur des partenariats : Fidèle Bukasa Kabwe, RD Congo
- Traducteur en chef : Dr. Fo-Koku D. Woameno, Togo
- Responsable de la publication en ligne : M. Mayou Nkensa, Cameroun

Comité scientifique :

- Dr. Abdoulaye OUEDRAOGO, PhD en Gestion de Projets, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP) au Burkina Faso, Burkina Faso
- Dr. Abi-Kaberou Gildas, PhD en Sciences de l'Education, Ecole Normale Supérieure (ENS/Porto-Novo) et à l'Institut de Psychologie de Travail et des Organisations (PTO), Bénin
- Dr. Adaba Koffi Amessou, PhD en Sociologie (Sociologie Politique), Université de Lomé, Togo
- Dr. Adrien Mazanga Nakunyi, PhD en Sciences de l'Education, Université Simon Kimbangu de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Akimou TCHAGNAOU, PhD en Sciences de l'Education et de la Formation, Université André Salifou de Zinder, Niger
- Dr. AMBOMBI EYOLO Azede Espoir, PhD en criminologie, PhD en pédagogie, en psychologie des organisations, Directeur de la chaire MBA, Afrikan campus, Formateur à l'école de police du Congo, Congo Brazza
- Dr. Amoussou Franck, PhD en Linguistique Anglaise Appliquée, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr. Andi Cudai Nur, PhD en Education, Makassar State University, Indonésie
- Dr. Ballo Drisa, PhD en Roman africain, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali

- Dr. Basile Mulwani Makelele, PhD en Psychologie, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Bernard Aristide BITOUGA, PhD en Anthropologie (Anthropologie sociale et culturelle), Université de Douala, Cameroun
- Dr. Bruno Duovany BEKOLO ENGOUDOU, PhD en ethnologie-anthropologie, Université de Douala, Cameroun
- Dr. Carine Nadège BOUMA, PhD en Droit privé, Université de Bamenda, Cameroun
- Dr. Dédé Terence, PhD en Lettres, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. Doba SORO, PhD en Anthropologie Sociologie, Université Polytechnique de Man, Côte d'Ivoire
- Dr. Dre NGONO OSSANGO PANGRACE, PhD en Psychologie, Spécialité : Psychologie du développement humain, Université de Yaoundé, Cameroun
- Dr. ESSOME LELE GIslain Arnaud, PhD en Langue et Linguistique espagnoles, option Sémiotique iconotextuelle, Asociación de Cervantistas ECLLA – Études du Contemporain en Littératures, Langues et Arts, UJM Saint-Étienne UFD LLSL – Littératures, Langues et Sciences du Langage, Univ. Maroua, Cameroun
- Dr. Fidélie NTSHIKALA MBUYA, PhD en Psychologie, Université de Kolwezi, RD Congo
- Dr. Fo-Koku D. Woameno, PhD en Littérature et civilisation américaine, Université de Lomé, Togo
- Dr. Gano Nouhou, PhD en Analyse du discours, Université cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Dr. Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD en Sciences de l'éducation, Spécialité : Politiques éducatives (Éducation inclusive), Ecole Normale Supérieure/Koudougou, Burkina Faso
- Dr. Ilunga Bumute Christian, PhD en Psychologie, Université de Likasi, RD Congo
- Dr. Jean Pierre Kayembe Kayembe, PhD en Chimie, Rhodes University, South Africa
- Dr. Jeef TSHITAMBA KABALA, PhD en Sciences Politiques et Administratives, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. José NGOY WA NGOY TWITE, PhD en Psychologie du travail, spécialité : psychopathologie du travail, Université de Kolwezi, RD Congo

- Dr. Kabiena Kuluila Pierre Valery Dieudonné, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Kabuya-Kabeya Sthilobo Hilaire, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Kaniki Wa Cilombo Joseph-Robert, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. KONGUE Toyindou, PhD en Géographie, Option Géographie humaine, rurale et économique, Université de Lomé, Togo
- Dr. KONÉ PATRICE M'BÉTIEN, PhD en Criminologie, Université Félix Houphouet Boigny, Côte- d'Ivoire
- Dr. KOUADIO BAYA BOUAKI, PhD en Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. KOUADIO Yao Adoman Francis, PhD en Sociologie politique, West Africa Social Science Laboratory, Côte- d'Ivoire
- Dr. Lago Blé Angelin, PhD en Histoire, Université Jean-Lorougnon Guede, Côte d'Ivoire
- Dr. Lokossou Bonaventure, PhD en audiovisuel et de l'information, de la communication, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr. Matthias Cinyabuguma, PhD en Economie, Banque mondiale, RD Congo
- Dr. MBANGI MBONZALE, PhD en sciences sociales, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. MBULA MUSASA M. Serge Caleb, PhD en Sciences (Géologie du Pétrole), Université Pédagogique Nationale (UPN)/Kinshasa, RD Congo
- Dr. Metsena Ndjavoua, PhD en Histoire des Relations Internationales, Université de Maroua (Cameroun)/ Institut Universitaire de Développement International (IUDI), Cameroun
- Dr. Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, PhD en Sciences Économiques et de gestion, Université des sciences sociales et de gestion de Bamako, Mali
- Dr. Moussa Coulibaly, PhD en Sciences du langage et de la Communication, Université Assane Seck de Ziguinchor du Sénégal, Sénégal
- Dr. Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, PhD en santé, Santé publique, épidémiologie, biostatistique, recherche en santé, Hôpital de référence de Maradi, Niger
- Dr. Nebie Boukary, PhD en Sciences du Langage, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso

- Dr. Ngala Ntumba Peter, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. NGOIE KAZIMINGI Patrick, PhD en Sciences de l'Education, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Ngoy Ndombe Alain, PhD en Droit, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Nkongolo Mulami Kapweka Alphonse, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Norbert Aimé MELINGUI AYISSI, PhD en Histoire, Université de Douala, Cameroun
- Dr. Ntita Ntita Jean Christ, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Nyebe Atangana Sandrine, PhD en Sciences de l'Education, Membre du Laboratoire BONHEURS, CY Cergy Paris Université, Cameroun
- Dr. Outéndé TOUNDOU, PhD en Physiologie végétale, Agrophysiologie, fertilisation des sols, Université de Lomé, Togo
- Dr. Philippe KASONGO MALOBA TSHIKALA, PhD en Psychologie, Université de Lubumbashi, Belgique
- Dr. Raymond-Bernard AHOUANDJINOU, PhD en socio-anthropologie, andragogue et juriste, Association Internationale des Sociologues de Langue Française et du Centre d'Etudes et de Recherche en Education et Interventions Sociales pour le Développement (CEREID), Bénin
- Dr. Richard Muimbi Kitumba, PhD en Droit, Université de Kabinda, RD Congo
- Dr. SAIDI Hicham, PhD en sciences économiques et gestion, Université Moulay Ismaïl, FSJES – Meknès, Maroc
- Dr. SIDIBÉ OUSMANE, PhD en Linguistique du Discours, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Dr. Tamia Jules-Amstrong, PhD en Psychologie, Spécialité : Psychologie du Travail et des Organisations, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. Xie Huifang, PhD en Sciences de l'Education, Université pédagogique d'Etat du Liaoning, Chine
- Prof. Dr. DIEU LOBA ARNAUD, Professeur titulaire CAMES, Université Félix Houphouet Boigny, Côte d'Ivoire.

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

La dynamique fonctionnelle de la périphrase verbale : force syntaxique et signifiante du groupe sem-aux + v. inf. dans *La Bible et le fusil* de Maurice Bandaman

[The functional dynamics of the verbal periphrasis: syntactic and meaningful force of the sem-aux + v. inf. group in *The Bible and the Rifle* by Maurice Bandaman]

N'Dah Jean Marie N'Doli DJABIA
Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) /Abidjan, Côte d'Ivoire
Email : ndoli47@gmail.com

Résumé

Le temps, concept abstrait et complexe, se matérialise en linguistique à travers les temps verbaux, outils grammaticaux essentiels pour examiner différents aspects du procès en relation avec le moment de l'énonciation. Cependant, l'approche traditionnelle, centrée uniquement sur le verbe, se révèle insuffisante pour appréhender pleinement la complexité narrative. La périphrase verbale intervient alors comme une solution prédicative alternative, permettant de compenser les limitations du verbe simple en renforçant la caractérisation du procès. Cette construction complexe, composée d'un verbe semi-auxiliaire et d'un infinitif, se révèle particulièrement efficace pour structurer et enrichir le discours dans *La Bible et le fusil* de Maurice Bandaman. La périphrase y transcende sa fonction grammaticale pour mieux incarner la profondeur narrative et les nuances discursives de l'œuvre, démontrant ainsi sa force tant syntaxique que signifiante. En fusionnant temps et action, elle redéfinit les contours de la réalité narrative, offrant une approche plus riche et plus précise de l'analyse du texte.

Mots-clés : procès, périphrase verbale, énonciation, structure narrative, syntaxe

Abstract

Time, an abstract and complex concept, is manifested in linguistics through verb tenses, essential grammatical tools to examine different aspects of the process in relation to the moment of enunciation. However, the traditional approach, focused solely on the verb, proves inadequate to fully grasp the narrative complexity. Verbal periphrasis then emerges as an alternative predicative solution, compensating for the limitations of the simple verb by strengthening the characterization of the process. This complex construction, consisting of a semi-auxiliary verb and an

infinitive, is particularly effective in structuring and enriching the discourse in *The Bible and the Rifle* by Maurice Bandaman. There, the periphrasis transcends its grammatical function to better embody the narrative depth and discursive nuances of the work, thus demonstrating both its syntactic and meaningful force. By merging time and action, it redefines the contours of narrative reality, offering a richer and more precise approach to text analysis.

Keywords : process, verbal periphrasis, enunciation, narrative structure, syntax

0. Introduction

La linguistique et la grammaire ont pour ambition d'expliquer la transcription des pensées, des connaissances et des réalités humaines par le mécanisme de la langue. Cependant, les rapports entre univers humain et langue ne sont pas faciles à déterminer ni à faire coïncider. C'est le cas de la notion du temps qui a longtemps fait problème. Gustave Guillaume réussit admirablement à traduire la réalité temporelle grâce à ses chronothèses[1]. Les aspects qu'il décrit sont généraux et n'arrivent pas à traduire précisément la temporalité énonciative. Les études qui suivent distinguent les différents temps à l'intérieur des modes. Dans cette théorie, le verbe, au-delà de l'unité grammaticale qu'il représente, est perçu comme le point focal de la pensée linguistique et de la construction du sens. Mais la question de la manifestation du temps réel demeure.

De même, en grammaire, le verbe occupe « une place centrale dans l'économie syntaxique de la phrase » (Denis & Sancier-Château, 1994, p. XXI). Il y est conçu comme le pivot puisque c'est autour de lui que s'organisent les autres constituants. Toutefois, les valeurs aspectuelles et temporelles qui possèdent, du reste, des traits communs ne permettent pas de spécifier toutes les conditions de réalisation du procès. Ainsi, afin de combler toutes les déficiences fonctionnelles du verbe ordinaire, l'on recourt à un autre type de verbe, la périphrase verbale. Cette forme verbale qui associe un semi-auxiliaire à un infinitif s'inscrit dans une approche nouvelle de l'auxiliaire dont elle est l'émanation. Pour la grammaire traditionnelle, les verbes auxiliaires sont fondamentalement des formes verbales réduites à la formation des temps composés. En revanche, les théories transformationnelles de la grammaire générative appellent auxiliaire un élément obligatoire du syntagme verbal qui recouvre des composantes autres que la racine verbale : « temps, personne, nombre, aspect,

[1] La chronogénèse est une opération de pensée qui synthétise le temps et le déploie sur la langue. Les modes indiquent, de façon générale, le temps de trois façons différentes selon la représentation dans l'esprit humain : la chronothèse in posse, c'est-à-dire le temps encore flou dans l'esprit ; la chronothèse in fieri, le temps en cours de formation ; la chronothèse in esse ou le temps construit. Cf. Gustave Guillaume, *Leçon de linguistique* 1951-52 A, Psychomécanique du langage : principe, méthodes et applications, Vol. 15, publié sous la direction de Valin et White H. Hirtle, Quebec-Paris, Presse de l'Université de Laval/Klincksieck, 1998

éventuellement modalisateurs » (Arrivé et Gadet, 1986, p 92). Dans cette perspective, la périphrase verbale acquiert, lors de la description du procès, une dimension énonciative sous-tendue par la manière dont le locuteur exprime son point de vue, son attitude ou son engagement.

Comment les constituants périphrastiques verbaux fonctionnent-ils pour caractériser le procès et, par ricochet, l'attitude énonciative du locuteur ?

Le présent travail qui s'appuie sur la grammaire descriptive et la grammaire énonciative permettra, d'abord, de spécifier la périphrase verbale et de distinguer chacune des composantes de cette forme verbale de même que le groupe périphrastique verbal. Ensuite, nous nous intéresserons aux catégories sémantiques inhérentes à la périphrase verbale avant de relever, en dernier ressort, les valeurs énonciatives qui découlent de l'usage de cette structure verbale atypique.

1. Caractérisation de la périphrase verbale

La périphrase verbale intègre, par le rôle qu'elle joue dans la construction phrastique, la classe grammaticale du verbe qu'elle entend préciser à travers la spécification temporelle. De plus, elle est reconnaissable à une structure canonique type mais flexible en raison des variations morphologiques qu'elle présente.

1.1. La spécification temporelle

Le verbe, en général, assure la cohésion entre les différents éléments de la construction phrastique. Il peut être envisagé selon le temps et l'aspect et « reçoit pour l'essentiel des marques communes » (Arrivé et al., 1986, p. 681).

Exemple :

1- Mamie Awlabo bomba la poitrine. (p.31)

Dans cette phrase, le verbe "bomber" est conjugué au passé simple de l'indicatif. Et ce ne sont que les données déjà connues d'avance sur ce temps de la conjugaison qui nous renseignent sur les circonstances temporelles du verbe pour comprendre l'énoncé. Ce temps simple participe à la délimitation du procès, marquée par un début et une fin dans le passé. Il présente le processus prédicatif comme achevé. Ici, l'analyse temporelle est générale et ne permet de traduire grammaticalement que les oppositions des procès accomplis et non accomplis, car « ce n'est pas la durée qui est envisagée alors, et l'action reste réduite à un point dans la ligne du temps » (Souché & Grunenwald, 1966, p.230). Dès lors, l'on a recours à la périphrase verbale lorsqu'il devient nécessaire de détailler et de nuancer la description temporelle verbale. La forme verbale est, dans ce cas, composée d'un semi-auxiliaire conjugué suivi d'un verbe employé à un mode impersonnel.

Exemples :

2- On va danser. (p.109)

3- Nous venons de prendre le pouvoir. (p.119)

Dans ces phrases, les périphrases verbales permettent de situer les procès dans la chronologie en les datant par rapport au moment de l'énonciation. La première décrit l'imminence de la réalisation du procès, sous-tendue par le futur proche et ce, à travers "aller + infinitif". La précision est palpable car « on ne danse pas encore » mais « on dansera dans un moment proche. » Le temps conçu par cette périphrase se situe entre « on danse » et « on dansera », c'est-à-dire entre le présent et le futur ordinaires. La périphrase verbale supplée ainsi un temps non encore défini par la forme verbale ordinaire. La deuxième construction périphrastique verbale "venir de + infinitif " évoque le moment qui suit le terme final de l'accomplissement du procès. C'est le passé récent qui procède encore du rapport au présent en prenant appui sur le passé ordinaire. On assiste, par ailleurs, à une création temporelle comme si la langue par le verbe cherche à se chronométrer, c'est-à-dire à mesurer avec précision l'action véhiculée par le verbe. En fait, la création temporelle telle que paramétrée par la chronogénèse guillaumienne prend appui sur la notion de temps réel et la notion de temps verbal telle que conçue par la linguistique, et cherche à spécifier lesdites notions par la langue, de façon générale. Et on se rend bien compte, ici, que la périphrase verbale s'inscrit dans l'évolution de la traduction temporelle par la langue. Les différentes périphrases verbales et leurs multiples nuances sont donc utilisées pour présenter les procès de façon minutieuse, en lieu et place des temps et des modes verbaux ordinaires, inaptes à de telles spécifications. Par conséquent, elles comblent les insuffisances du verbe classique et font admettre ainsi l'idée d'une composition verbale dans les temps simples. La délimitation de la périphrase verbale suppose que l'on reconnaisse dans un ensemble formé une structure de base, fondamentale, qui peut intégrer de nouveaux éléments ; ce qui donne de voir de nouvelles nomenclatures périphrastiques verbales.

1.2. La structure syntaxique

La périphrase verbale se compose essentiellement d'un verbe conjugué suivi d'un autre, non conjugué. Elle se présente sous la forme : Sem-aux + Vinf (ou Vparticipe ou Vgérondif). Exemples :

4- Il allait mourir. (p.11)

5- Et il continua à déambuler. (p.34)

Dans ces phrases, chaque périphrase verbale comprend exclusivement un semi-auxiliaire et un infinitif. Mais dans la deuxième, le semi-auxiliaire est une locution prépositive ou locution semi-auxiliaire parce qu'il se présente sous la forme V + Prép. Chacune de ces constructions obéit à la structure

périphrastique verbale de base qui se décrit, en général, sous la forme « Vfini (prép) Vnon fini » (Gosselin, 2009, p. 87). Toutefois, cette syntaxe peut être complétée ou disloquée par un groupe nominal qui devient dès lors un constituant obligatoire.

Exemples :

6- Tu vas devenir un avocat. (p.154)

7- Il laissa son regard vagabonder dans le pur firmament. (p.80)

Dans l'exemple 6, le groupe nominal constitue le support du procès, représenté par la périphrase verbale. Postposé à la construction périphrastique, il en devient un constituant indispensable puisque la périphrase verbale admet forcément un support prédicatif du fait du caractère transitif de l'infinitif. De fait, la dernière composante du groupe verbal, le groupe nominal "un avocat" exprime l'objet du procès périphrastique. La structure périphrastique est alors : Sem-aux +Vinf + GN. Dans la phrase 7, le groupe nominal est antéposé à la périphrase verbale. C'est le cas, en général, des constructions factitives. Dans celles-ci, l'instigateur du procès est présenté comme passif. Ainsi, le sujet du verbe subit le procès plus qu'il ne l'exerce pas. Il assiste de façon impuissante à sa réalisation. Cette périphrase verbale présente la structure : Sem-aux + GN+ Vinf. Denis et Sancier-Chateau disent de cette construction qu'elle est « tolérative puisqu'elle n'empêche pas la réalisation du procès » (Denis & Sancier-Château, 1994, p.401). Sur cette base, Maurice Bandaman construit d'autres périphrases verbales par cumulation. Dès lors, la périphrase verbale tend à sublimer les formes classiques pour s'enrichir. Bien plus, d'autres infinitifs s'y ajoutent par coordination ou par concomitance. Dans cette perspective, la construction périphrastique jouit, de par le mode de jonction de ces nouveaux constituants et le caractère elliptique du semi-auxiliaire, d'une approche structurelle innovante.

Exemples :

8- Je peux mourir, aller sans regret au pays de nos ancêtres. (p.55)

9- On va danser et manger comme à Noël. (p.109)

10- Je veux faire fructifier les affaires. (p.105)

11- Ses mains commencèrent à s'étendre, à se raidir et à se fermer sur le néant de sa vie. (p.175)

Dans la phrase 8, la périphrase verbale est constituée d'un semi-auxiliaire et deux infinitifs dont le deuxième est juxtaposé au premier donnant lieu à la structure Sem-aux [Vinf1 + Vinf2]. Si "peux mourir" représente une périphrase verbale formelle, composée d'un semi-auxiliaire et d'un infinitif, le deuxième infinitif "aller" est séparé du premier qui est l'un des constituants de la périphrase verbale par une virgule. Ce signe de ponctuation participe

de la relation implicite entre cet élément et la périphrase verbale dont le semi-auxiliaire peut servir à une autre construction périphrastique verbale. Il y a une distribution du semi-auxiliaire sur les différents infinitifs par factorisation ; ce qui permet de renforcer la force sémantique du groupe verbal. Dans la phrase 9, la périphrase verbale se présente sous la forme Sem-aux [Vinf1 + Vinf2]. Elle se compose d'un semi-auxiliaire et de deux infinitifs coordonnés ; ce qui peut donner lieu à deux constructions périphrastiques dans la mesure où le deuxième infinitif est régi par le même semi-auxiliaire. La première périphrase verbale est explicite. La deuxième l'est moins. À lui seul, le deuxième infinitif ne peut constituer une périphrase verbale. Cependant, vu qu'il est relié au premier par la conjonction de coordination à valeur additive "et", il peut également être régi par le caractère distributionnel du seul semi-auxiliaire. Dans la phrase 10, la structure périphrastique, Sem-aux [Vinf1 Vinf2], comprend un seul semi-auxiliaire et deux infinitifs dont le deuxième est consécutif au premier. Le deuxième infinitif est suscité par le premier. Par ailleurs, le seul semi-auxiliaire régit aussi les deux infinitifs par distribution. Et comme la modalité qu'il traduit affecte le premier, par voie de conséquence, il insuffle sa valeur sémantique au deuxième. Dans la phrase 11, la construction périphrastique verbale, Sem-aux + Vinf1 [Vinf2 + Vinf3], comprend un semi-auxiliaire et trois infinitifs. Le deuxième est juxtaposé au premier. Le troisième est coordonné à celui qui le précède. Deux liens, la juxtaposition et la coordination, unissent les deux derniers infinitifs à la périphrase verbale dont le semi-auxiliaire peut donner lieu à deux autres constructions périphrastiques, avec à la clé une nuance sémantique identique. Pourtant, ces relations parataxiques participent d'une seule et même description prédicative. Par ailleurs, dans la périphrase verbale, les différents verbes se partagent les rôles dans la fonction verbale. Chaque composante joue un rôle spécifique, différent de l'autre. De ce fait, la périphrase verbale met en jeu deux phénomènes. L'un est d'ordre grammatico-sémantique et l'autre, d'ordre lexico-syntaxique. Le rôle grammatical est dévolu au semi-auxiliaire. C'est lui qui donne les indications nécessaires à l'actualisation du procès. Dès lors qu'il est conjugué à un mode personnel, il est rattaché à un temps et à un support personnel qui en « spécifie les conditions de réalisation » (Delphine & Sancier-Château, 1994, p.288).

Exemples :

12- Puis, les grognements commencèrent à s'évanouir. (p.111)

13- Balozo venait de nommer le feu qui crépitait dans le ventre d'Ahika. (p.79)

Dans ces formes verbales, les désinences /ɛʁ/ et /ɛ/ sont portées par les semi-auxiliaires. Celles-ci se rapportent à l'ancrage des procès par rapport au temps, à la personne, au nombre et à l'énonciation. Concrètement, la

terminaison verbale renvoie à la troisième personne du pluriel, au passé simple et à l'aspect global du procès (phrase 12). Dans la phrase 13, elle réfère à la troisième personne du singulier, à l'imparfait et au caractère récent du moment prédicatif. L'infinitif porte « l'essentiel de la signification » de la périphrase verbale (Riegel et al., 2004, p.336). Il en constitue donc le contenu lexical évoqué par le radical qu'il possède, parfois en commun avec le nom correspondant. En général, il dénote de manière dynamique une action ou un état. Dès lors, dans les constructions périphrastiques précédentes, les infinitifs focalisent le domaine lexical des différentes indications aspectuelles et modales. Ces descriptions sont sous-tendues par les noms communs "évanouissement" et "nomination", eux-mêmes dérivés des racines verbales y afférant. Autrement dit, le rôle lexical repose sur le sens même du verbe à l'infinitif. De plus, l'infinitif joue un rôle syntaxique dans la périphrase verbale. Il opère la sélection des compléments, puisqu'il possède les propriétés du verbe. En d'autres termes, il joue un rôle prédicatif en rattachant la périphrase verbale à un support représenté par les autres constituants.

Exemples :

14- Et le cœur de Noé se mit à exécuter une danse folle. (p.145)

15- Des garçons se faisaient sodomiser par des dépravés. (p.32)

L'infinitif, de par son caractère transitif, permet d'ajouter un complément d'objet direct à la périphrase verbale dans la phrase 14. D'ailleurs, cette phrase, dont le pivot s'articule autour de la construction périphrastique verbale, serait sémantiquement incomplète en cas d'omission de ce dernier constituant. Le complément d'agent, dans la phrase 15, est spécifique aux périphrases actancielles ou factitives comparables à des phrases passives dans lesquelles le sujet subit le procès exprimé par le verbe. La composante impersonnelle peut, dès lors, être enrichie pour donner plus de valeur et de précision au temps verbal. Mais les constituants fondamentaux de la périphrase verbale forment une unité indissociable par fusion des éléments verbaux. La composition verbale ne donne pas lieu à un temps composé mais bien à un temps simple. La périphrase verbale peut être considérée comme « une phrase simple à verbe complexe plutôt qu'une phrase complexe comportant deux verbes » (Bezinska, 2008, p.156).

Exemples :

16- Puis on alla enterrer Assazan. (p.10)
17- On va me tuer. (p.111)
18- Il allait se faufiler dans leur lit le matin. (p.46)

Dans la phrase 16, "alla" indique toujours un mouvement. Avec « alla enterrer », le semi-auxiliaire « alla » traduit le processus de l'enterrement,

l'idée de « se disposer à l'enterrement ». Dès lors, le rôle du semi-auxiliaire est de révéler une nuance dans le procès verbal sans prendre le commandement essentiel de l'action verbale. Cela révèle une restriction temporelle à leur niveau. Selon Havu (2005, p. 284), cette restriction temporelle conditionne l'usage de certains semi-auxiliaires ayant une morphologie dite défectueuse afin de permettre « une interprétation périphrastique de la construction ». Il ne peut, à ce titre, pas être considéré comme un semi-auxiliaire. Pour y prétendre, il faut que "aller" soit employé « au présent ou à l'imparfait de l'indicatif » comme c'est le cas dans les phrases 17 et 18 (Wagner & Pinchon, 1991, p.314). Dans ces exemples, "aller" a perdu son sens propre de « déplacement » pour présenter le procès sous un angle prospectif. Dans la phrase 18, l'on indique « une action postérieure dans le passé » (Riegel et al., 2004, p. 253). Ainsi, dans « Il allait se faufiler », l'action de se faufiler, verbe principal, n'est pas encore réalisée. Le futur identifié ne peut que se matérialiser en « se faufiler » (allait se faufiler → se faufilerait). L'imparfait, ici, nous place dans le passé si l'on considère la dynamique verbale « allait » / « était sur le point de ». Dans l'idée traduite, le semi-auxiliaire n'exprime pas l'action verbale, mais une description du procès verbal dans sa réalisation non effective, dans ce cas. Ayant perdu ses propriétés sémantiques propres et fonctionnant comme un simple morphème grammatical, le semi-auxiliaire est incapable de jouer le rôle de pivot de la proposition. C'est donc l'ensemble soudé qui assume cette fonction verbale. C'est pourquoi, la périphrase verbale constitue « une unité de discours que l'on ne saurait séparer » (Denis & Sancier-Château, 1994, p.396). Cette coalescence se traduit essentiellement par deux phénomènes : l'impossibilité de pronominaliser le verbe impersonnel et l'invariabilité du participe passé lorsque le semi-auxiliaire est employé à un temps composé.

Exemples :

19- Je désire vous épouser. (p.37)

20- Tu vas abdiquer, toi aussi ? (p.17)

21- Excusez-moi pour l'impolitesse que je vous ai faite hier. (p.17)

22-Cette chose que j'ai fait hurler, c'est la mort. (p.24)

Dans la phrase 19, l'infinitif complète un verbe conjugué. Dans ce sens, il jouit d'un emploi nominal et peut être repris par le pronom personnel complément d'objet direct " le " pour montrer son autonomie : (je vous le désire). Mais lorsque cet infinitif apparaît à l'intérieur de la périphrase verbale, comme c'est le cas dans la phrase 20, cette possibilité lui est déniée. En d'autres termes, la pronominalisation est impossible : (*Tu le vas, toi aussi) Dans la phrase 21, en tant que forme adjective, le participe passé s'accorde avec le groupe nominal, complément d'objet direct "l'impolitesse". Cependant, dans la périphrase verbale, il reste invariable dans la mesure où

il est devenu « le centre de la périphrase verbale » comme dans la phrase 22 (Denis & Sancier-Château, 1994, p.396). Dès lors, il ne s'accorde plus, puisque le groupe nominal "cette chose" est le complément d'objet direct de la périphrase entière et non du seul semi-auxiliaire conjugué. Dans la périphrase verbale, le verbe n'est pas composé ; il est fusionné.

La périphrase verbale a une nomenclature de base. Toutefois, chez Maurice Bandaman, elle dépasse le simple cadre formel dans la mesure où d'autres infinitifs intègrent la structure première pour donner lieu à de nouvelles structures périphrastiques verbales afin de préciser davantage la fonction verbale. Les constituants périphrastiques se coalisent pour dynamiser la description prédicative. Néanmoins, la périphrase verbale spécifie les rapports syntaxiques entre ses deux composantes. Se présentant sous la forme d'un groupe verbal complexe cohésif, elle dépasse largement le simple cadre du verbe ordinaire. Aussi cette organisation structurelle réfère-t-elle à l'expression de certaines catégories sémantiques du verbe dont les différentes nuances recouvrent également des implications énonciatives.

2. La force signifiante de la périphrase verbale

La périphrase verbale sert à nuancer la description du procès à travers les catégories sémantiques relatives à l'aspect, au temps, à l'engagement des actants et à la modalité. Bien plus, elle constitue un moyen d'expression qui permet de dévoiler l'attitude énonciative du locuteur. Ainsi, on constate qu'à travers elle, le texte de Maurice Bandaman est marqué par la clarté énonciative et par la vraisemblance qui dévoilent des résurgences de l'oralité linguistique dans le texte écrit.

2.1. Les catégories sémantiques

Généralement, la périphrase verbale permet de spécifier les conditions de réalisation du procès à travers ses catégories sémantiques qui comprennent chacune des nuances aussi diverses que variées. Ses différentes nuances, à leur tour, servent à détailler davantage la description prédicative.

Exemple :

23- Afitémanou venait d'étrangler le leader des guérilleros. (p.119)
24- Puis, elle s'était mise à grelotter. (p.7)
25- Va te débrouiller avec ces pièces. (p.46)
26- Le soldat marcha sur les pieds d'Ahika qui faillit gémir. (p.72)
27- Jessica croyait rêver. (p.118)
28- L'air qui sortit de ses poumons fit tomber les micros effrayés. (p.125)

"Venir de + Vinfinitif" (phrase 23) met l'accent sur la proximité temporelle de l'action par rapport au moment de l'énonciation et permet, par conséquent, de toujours exprimer le caractère récent du procès. De même,

l'expression, "se mettre à + Vinfinitif" (phrase 24), est employée pour indiquer le commencement de l'action inscrite dans une dynamique prédicative. "Aller + Vinfinitif" (phrase 25) présente le procès sous un angle prospectif. Mais pour le faire, "aller" doit être conjugué au présent ou à l'imparfait de l'indicatif, comme nous l'avons indiqué plus haut. Quant aux locutions "faillir + Vinfinitif" (phrase 26) et "croire + Vinfinitif" (phrase 27), elles traduisent respectivement la vraisemblance et le doute qui relèvent des périphrases modales. "Faire + Vinfinitif" (phrase 28) permet d'ajouter à la réalisation du procès un actant supplémentaire donné pour cause. C'est une périphrase actancielle. Par conséquent, toutes ces locutions deviennent, comme toutes les autres, des expressions lexicales utilisées pour nuancer et détailler la description. Ce sont des valeurs immuables. Partant de cette codification, pour s'exprimer, le locuteur dispose d'une multitude de verbes ou de circonlocutions pour décrire le procès. Et les périphrases verbales permettent une description plus minutieuse puisque chaque catégorie sémantique renferme différentes nuances exprimées, de façon exclusive, par des locutions spécifiques, comme le montre le tableau ci-dessous.

Catégories sémantiques	**Nuances**	**Locutions**
Le temps	Le passé	Venir de + Vinf
	Le présent	Être en train de + Vinf
	Le futur	Aller + Vinf
		S'en aller + Vinf
L'aspect	L'entrée	Commencer à + Vinf
		Recommencer à + Vinf
		Se mettre à + Vinf
	Le déroulement	Être en train de + Vinf
		Continuer à + Vinf
		Continuer de + Vinf
	La fin	Finir de + Vinf
		Finir à + Vinf
		Arrêter de + Vinf
		Cesser de + Vinf
La modalité	La volonté	Vouloir + Vinf
	L'aptitude	Pouvoir + Vinf
		Savoir + Vinf
	La nécessité	Falloir + Vinf
		Devoir + Vinf
	La probabilité	Pouvoir + Vinf
		Devoir + Vinf
	La non réalisation	Faillir + Vinf
	L'ordre	Arrêter de + Vinf
		Cesser de + Vinf
	L'atténuation de la probabilité	Croire + Vinf
	La capacité	Savoir + Vinf
		Laisser + Vinf

L'actant	L'actant passif	Se laisser + Vinf
		Voir + Vinf
		Se voir + Vinf
	L'actant causatif	Faire + Vinf
		Se faire + Vinf

Par ailleurs, les constructions périphrastiques verbales, en contribuant à décrire le procès, acquièrent des nuances particulières liées à l'attitude ou à l'intention du locuteur. Ces valeurs énonciatives enrichissent le discours en y apportant des informations supplémentaires.

2.2. Les valeurs énonciatives

Les valeurs énonciatives se rapportent à la clarté énonciative, à la vraisemblance et à la transposition de l'oral.

Exemples :
29- Balozo venait de nommer le feu qui crépitait dans le ventre d'Ahika. (p.79)
30- Il se mit à pleurer. (p.77)
31- Je voulais vous entendre. (p.167)
32- Je dois partir. (p.43)
33- Les rebelles ont commencé à massacrer la population civile. (p.51)

La périphrase verbale réfère à l'expression des catégories sémantiques du temps, de l'aspect, de la modalité et de l'actant. De plus, chaque valeur donne lieu à une classe spécifique de constructions périphrastiques avec des nuances aussi diverses que variées. Dans ce sens, elle permet de faire une description complète du procès, de par les détails qu'elle apporte à la narration. Ainsi, dans la phrase 29, la périphrase verbale est rattachée à la catégorie sémantique du temps. En décrivant le procès sous un angle prospectif, elle donne une fragmentation minutieuse, caractérisée par la nuance aspectuelle en général, et le passé récent en particulier. Nous sommes, ici, dans l'immédiateté temporelle de la nomination réalisée, formulée dans une brève expression temporelle. On évite, par-là, les longs détours lexicaux pour révéler l'énonciation. Par conséquent, la clarté énonciative, à laquelle la périphrase verbale donne lieu, renvoie à la division parcellaire et précise du procès. Elle le débarrasse de bon nombre d'ambiguïtés visibles dans les temps verbaux classiques et rend le discours plus vivant. De même, la périphrase verbale est un moyen lexical de justification temporelle et énonciative de la langue française. Par ce procédé, la construction phrastique est pleine et entière pour décrire la réalité palpable. La construction périphrastique permet de ce fait au lecteur d'appréhender les véritables circonstances narratives de l'intrigue construite par l'auteur. Dans la phrase 30, elle se rapporte à l'expression de l'aspect inchoatif du procès ; ce qui introduit le lecteur dans la réalité des pleurs, à ses débuts et dans sa progression, jusqu'à ce que le lecteur enchaîne une

autre idée dans sa lecture. Il peut, à sa guise, s'arrêter sur cette action et compatir avec le personnage. On assiste, en fait, à une communion parfaite entre le lecteur et le personnage grâce à la description périphrastique. La phrase 31, elle, traduit les intentions dévoilées du locuteur avant de poser un autre acte. La périphrase verbale s'inscrit dans une temporalité précise impliquant deux autres : l'une antérieure et l'autre postérieure. Le lecteur comprend, dès lors, qu'il doit se mettre en situation avec le personnage ou les personnages pour appréhender la réalité discursive. « Voulais entendre » se réfère à un passé par rapport à ce qui va suivre ; on annonce un futur qui prend appui à l'intérieur du temps de la périphrase verbale. Une expérimentation de la réalité discursive va de soi. Les constructions périphrastiques verbales participent à la description narrative dont l'aboutissement concourt indéniablement à impliquer le lecteur dans le récit. La langue se manifeste ainsi dans sa primitivité. Bien plus, la périphrase verbale révèle la force oratoire de la langue française en systématisant le discours par des formules plus vivantes. Les deux composantes prédicatives de la périphrase verbale cristallisent les longs discours explicatifs ou la lourdeur des formes simples de l'écrit dans la narration. Les périphrases verbales optent pour un langage relâché (je dois partir ; les rebelles ont commencé à massacrer la population civile) mais plus riche et plus expressif de l'oralité de la langue[1]. On évite, comme c'est le cas dans l'exemple 32, les constructions complexes, (il faut que je parte) ou simples (je pars), qui sont moins explicites. Dans l'exemple 33, on contourne les temps passés (massacrèrent, massacraient, etc.) ou le présent (massacrent) qui ne traduisent d'ailleurs pas le début du procès. Les périphrases verbales, particulièrement chez Maurice Bandaman, traduisent un langage relâché et spontané pour faire ressortir la dimension orale du texte. La périphrase verbale recouvre diverses valeurs qui permettent une description moins généralisée et plus précise du procès. À travers sa richesse sémantique, elle réfère également à l'acte d'énonciation dont elle révèle quelques traits qui concourent à la structuration du discours.

3. Conclusion

La périphrase verbale est une association verbale dont les éléments majeurs reposent exclusivement sur le caractère soudé de l'ensemble ainsi formé. Dans la phrase, elle apparait dans l'univers linguistique pour compléter les insuffisances fonctionnelles du verbe à témoigner du temps, de l'aspect, de la modalité, etc. Ainsi, elle participe à une description plus détaillée et plus rigoureuse du processus prédicatif. Sa création illimitée et variée enrichit la langue française en campant le domaine oral du discours. Cette étude

2 La langue se manifeste avant tout par l'oral car « le langage désigne la faculté qu'ont les hommes de s'entendre au moyen de signes vocaux » Cf. André Martinet, Elément de linguistique générale, Paris, Armand Colin, 1960, p. 10

s'inscrit dans la continuité des travaux sur les temps verbaux amorcés par Gustave Guillaume et poursuivie par bien d'autres grammairiens. Dès lors, la situation temporelle d'un texte n'est plus exclusivement du ressort des verbes ordinaires conjugués. Elle s'étend à la puissance expressive de la périphrase verbale qui assure, outre la précision temporelle, une lexicalisation et une sémantisation du prédicat. Ainsi constate-t-on, dans *La Bible et le fusil* de Maurice Bandaman, des renforcements périphrastiques verbaux pour mieux caractériser la construction phrastique et révéler la puissance orale du procédé. Toute chose qui concourt à la vraisemblance du texte narratif. La périphrase verbale constitue, in fine, un moyen efficace pour moduler le discours et le rendre plus précis, nuancé et adapté. Elle permet d'exprimer des intentions, des émotions ou des attitudes de manière plus subtile et structurée des aspects complexes de la pensée.

4. Bibliographie

André, M. (1960). *Élément de linguistique générale*, Armand Colin.

Arrivé, M., et al. (1986). *La Grammaire d'aujourd'hui* : guide alphabétique de linguistique française, Flammarion.

Bandaman, M. (1996). *La Bible et le Fusil*, CEDA.

Christensen, M.H., et al. (1995). *Le Robert et Nathan*, *Grammaire*, Nathan.

Denis, D., & Sancier-Château, A. (1994). *Grammaire du français*, Le livre de poche.

Grevisse, M. (2005). *Le Bon Usage*, Duculot, 13ème édition revue.

Guillaume, G. (1998). *Leçon de linguistique* 1951-52 A, Psychomécanique du langage : principe, méthodes et applications, Vol. 15, publié sous la direction de Valin et White H. Hirtle, Presse de l'Université de Laval/Klincksieck.

Havu, J. (2005). L'expression du passé récent en français : Observation sur l'emploi de la périphrase venir de + infinitif. Les périphrases verbales, Université de Tampere, Tel Aviv University / Université de Caen Basse Normandie, Sous la direction de HAVA Bat-Zeev Shyldkrot et Nicole Le Querler, pp. 279-292.

Malika, K. (2008). Sur la structure argumentale de la forme faire + infinitif. Corela, Vol 6, no 1, https : //doi.org/104000/corela.247.

N'da, P. (2003). *L'Ecriture romanesque de Maurice BANDAMAN ou la quête d'une esthétique africaine moderne*, L'harmattan.

Riegel, M., et al. (2004). *Grammaire méthodique du français*, Quadrige / P.U.F.

Souche, A., & Grunenwald, J. (1966). *Grammaire française*, Nathan.

W. R.L., & Pinchon, J. (1991). *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette.

Yanka, B. (2008). Grammaticalisation et acquisition du prédicat complexe faire + Vinf. Syntaxe et sémantique des prédicats, Lidil [en ligne], 37|2008, mis en ligne le 01 septembre 2009, consulté le 01 octobre 2016, URL : http//lidilrevues.org/2698.